

BAC

SNCA e.i.L Convergence

e. comme Efficacité
i. comme Indépendance
L. comme Laïcité

BULLETIN DES AGREGES ET DES CERTIFIES N° 32

Oct. Nov. Déc. 2009

TRIMESTRIEL
Prix : 1 €uro

Bulletin des Agrégés et Certifiés de
l'Education Nationale

SNCA

Certifiés, Agrégés e.i.L.

Convergence

5, rue Clisson 75013 Paris

Tél. : 06 84 57 20 75

Fax : 01 53 94 07 53

@ : FR41@wanadoo.fr

Site : www.snca-nat.com

Point de vue sur la

Recomposition syndicale

« Il y a quelques temps », Françoise Roche a reçu un courriel très sympathique d'un camarade PLP, adhérent du SNETAA. Il s'interrogeait, et l'interrogeait, « **sur les orientations du SNETAA et d'EIL ...et plus précisément sur la 'loi' sur la représentativité syndicale** ».

Ses perplexités étaient en partie liées à un mail alarmiste sur ce sujet qu'il avait reçu, comme beaucoup d'autres, de PABOT, secrétaire général du SNETAA de 1992 à 2004, aujourd'hui exclu de ce syndicat par son successeur, LAGE, qu'il s'était pourtant autocratiquement donné à lui même ! Dans le contexte actuel de lutte pour le pouvoir à l'interne du SNETAA, ce correspondant insolite disait qu'il se réservait d'interroger sur la représentativité et la recomposition les « **porteurs de la nouvelle tendance** » et, un peu plus tard, la direction nationale dont les membres, trop occupés aujourd'hui, « **regardent tous si sous leurs ongles, il ne reste pas un peu de confiture** ».

Il évoquait deux ruptures. D'abord, celle de 2001, d'avec la FSU dont, aux dires de PABOT, à l'époque, la « **direction [était] trop politisée (PC, PT...), [alors que] la plupart des centrales syndicales (fédération, confédération) étaient co-gestionnaires ou bien leurs orientations [et leurs] mandats utopiques ou carencés** ». Il rappelait le désarroi de beaucoup d'adhérents du SNETAA au moment de cette rupture associée à la création du SNUEP-FSU.

La seconde rupture était celle de 2005, lorsque le SNCA e.i.L. Convergence fut exclu d'EIL. A ce moment-là, la seule connotation politique possible fut qu'en absorbant « **dans son champ de syndicalisation les certifiés et agrégés ... [le SNETAA] est devenu généraliste ... Tout cela (me) laissait à penser à un rapprochement avec l'UNSA** ». Et maintenant on parle de FO !

Tout en posant ses questions sur la représentativité et la recomposition syndicales, notre PLP fait des remarques sur son style, sur ce qui pousse « **ce con (j'ose tout)** » à écrire à « **la mère Roche** », sur la qualité de l'engagement de beaucoup d'adhérents du SNETAA de la base avec « **juste au cœur de leurs réflexions : la valeur des ouvriers** », sur les personnages d'une **Brillante carrière**, sur l'éventuelle ambiguïté des relations du SNCA e.i.L. Convergence avec « **la SNET** » et EIL...

A ce courrier, Françoise ROCHE a répondu la lettre qui suit et que le secrétariat a décidé de rendre publique.

SOMMAIRE du seul BAC authentique

Point de vue sur la
Recomposition syndicale P1

Cher camarade,
que je ne connais presque
pas P2

Grand débat sur
l'identité nationale P6

BAC n° 32

Oct. Nov. Déc. 2009

TRIMESTRIEL

Directrice de la Publication

Françoise ROCHE

N° CPPAP : 09075S 06175

N° ISSN : en instance

CONCEPTION &
REALISATION

au siège

5, rue Clisson 75013 PARIS

Cher camarade, ... que je ne connais presque pas,

Ainsi, il n'y a pas que les ministères et les appareils syndicaux qui fréquentent le site du SNCA e.i.L. Convergence ! Outre les adhérents et les sympathisants du SNCA e.i.L. Convergence, il y a aussi la « base » qui vient aux nouvelles, aux renseignements et aux informations syndicales !

Grand merci de me l'apprendre.

Avant de tenter de répondre à tes interrogations, quelques mises au point.

1/ Si je me montre si chatouilleuse sur la qualité de la prose et de l'orthographe de mes adversaires, c'est parce que certains de mes petits camarades de la direction du SNETAA, quand je travaillais avec eux, glosaient, eux, de simples PLP, abondamment, indiscrètement – et bêtement – sur ma qualité d'agrégée. Quand Pabot m'emmenait dans une audience, il me présentait toujours comme l'agrégée de service, ce qui me faisait l'effet d'être une ourse savante qu'on exhibe devant les badauds. C'est la raison du pseudo que j'ai pris, Arsa. Mais rassure-toi. Il m'arrive de faire des fautes de français comme n'importe qui d'autre : simplement j'en fais un peu moins car je me surveille.

2/ Tu remarqueras que **mes critiques ne visent jamais la « base » du SNETAA mais bien ses dirigeants, ceux du National et ceux des secrétariats académiques**, et que bien souvent je dénonce le mépris dans lequel ces gens là tiennent leurs adhérents : bons à payer et bêtes à flouer. Il faut que je précise, toutefois, que, parmi ces dirigeants du SNETAA, j'ai gardé des amis qui m'aident dans mon travail de militante, même si tout cela reste très « subreptice ».

3/ « **Les cons osent tout, c'est à cela qu'on les reconnaît** » est la citation que Lage, qui raffole des citations, préfère par-dessus tout. Or s'il y a un con au SNETAA, c'est bien celui que Pabot a mis à sa tête. Tu conviendras avec moi que cela est très tendance : combien de dirigeants politiques, syndicaux, économique, etc. sont de fiers imbéciles qui portent d'autant plus haut leur sottise qu'elle leur rapporte plus gros ? Je ne donnerai qu'un exemple, en sus de Lage : Didier Lombard de France Télécom.

Ces quelques précisions apportées, venons-en à la « recomposition syndicale » et à la « représentativité ».

La représentativité se mesure aux résultats électoraux obtenus lors des élections professionnelles. Encore faut-il pouvoir y aller ... Lorsqu'on peut y aller (cela est défini par **le Code de la Fonction Publique**), on obtient un certain nombre de suffrages ce qui donne, le cas échéant, des élus aux commissions paritaires et, toujours, des moyens, c'est-à-dire des **DECHARGES**.

Prenons l'exemple du SNCA e.i.L. Convergence. En 2002, avant que son congrès constitutif de février 2003 ne lui donne ce nom, il est allé aux élections sous celui, provisoire, de SNETAA Certifiés Agrégés e.i.L. Il a obtenu un peu plus de 600 voix... Donc aucun élu, mais des décharges : 3 et quelques. **C'est d'ailleurs pour récupérer ces moyens que Pabot et Lage en 2005, année électorale, ont foutu hors d'EIL la mère Roche et ont tenté de mettre la main sur son organisation syndicale le SNCA e.i.L. Convergence** ... Le niveau politique de ces exclusions est en dessous du zéro absolu. Grâce à la connivence de ces deux forbans avec un troisième qui a nom Duwoye, qui à l'époque était le patron de la DRH nationale et qui aujourd'hui est le secrétaire général du MEN, le SNETAA s'est présenté sur le secteur des certifiés et le SNCA e.i.L. Convergence en a été évincé : donc pas d'électeurs, donc pas de voix, donc pas de décharges ... Le SNCA e.i.L. Convergence fonctionne tout de même. Comme ses militants sont tous en activité, à plein temps devant leurs élèves, il faut bien que quelqu'un s'occupe de la boutique en continu ; en l'occurrence la mère Roche, retraitée depuis 2006... Cela fait hocher des têtes, mais il faut bien vivre. Et le syndicalisme aussi. Donc, malgré quelques phases de découragement, car il m'arrive de me sentir bien seule devant mon clavier, j'assure la continuité.

Autre exemple, lui aussi dans la continuité. 2008 était une année électorale. Le SNCA e.i.L. Convergence a présenté des listes nationales et/ou académiques sur le corps des PLP, des profs d'EPS, de certifiés qui ont toutes été refusées. Mais **ce qui n'a pu lui être refusé, c'est de participer aux premières élections sur les corps de surveillants et de contractuels**. Nous avons été à ces élections dans l'académie de Versailles. Nous n'avons eu aucun élu, mais des moyens : des ASA dont nous allons nous servir pour notre prochain congrès !

Le SNCA e.i.L. Convergence est bien représentatif !

Venons-en à la recomposition. Il y a dans les papiers de Sarkozy (mais c'est une idée qu'il a reprise à ses prédécesseurs aux manettes de l'état) un projet de refonte de la définition de la représentativité : **toutes les organisations pourraient aller aux élections ; seules celles qui auront fait 10% au moins de voix auraient droits à des moyens** –décharges et subventions (nouveau très appréciée *in petto* même si à haute voix on dit le contraire) – et les autres n'étant pas représentatives ne seraient plus reçues par les pouvoirs publics (ce qui obligera à une refonte constitutionnelle, car actuellement chaque travailleur étant libre d'adhérer à l'organisation de son choix, à condition que cette organisation ne faillisse pas aux lois républicaines, représentative ou pas au sens électoral du terme, elle doit être considérée par les pouvoirs publics comme un interlocuteur valable et obligé : c'est pourquoi le SNCA e.i.L. Convergence est reçu par les ministères y compris par Matignon et l'Elysée). Le projet paraît simple à l'énoncé ; dans la mise en pratique, ce sera un peu plus compliqué.

Il se trouve que le SNETAA, à lui tout seul, ne fera jamais 10 %. D'où l'obsession de trouver un parapluie dans une grande fédération FSU, SE-UNSA ou dans une confédération.

En fait, le projet de Sarkozy vise à simplifier le « paysage syndical » : on garde la CGT, la CFDT (catho), on élimine la CFTC et même la CGC. Et FO ? C'est une survivance de la guerre froide, bien pratique à l'époque pour faire passer l'argent de la CIA à destination des antistalinien qui dans le cadre du syndicalisme savaient conduire leurs troupes jusqu'à frôler la ligne jaune mais sans jamais la mordre. Et le syndicat métallo FO est du dernier bien avec l'UIMM, syndicat patronal dont la caisse noire sert aux mêmes fins que l'argent de la CIA naguère. En outre, l'UIMM est à l'origine du bac pro 3 ans ... et dès les débuts des années 90 Mitterrand voulait envoyer le SNETAA à FO.

Reste pour Sarkozy le dilemme FSU et SE-UNSA. Son actuelle politique éducative est entièrement contrôlée par le SNES, syndicat ultra-dominant de la FSU, dont vient Aschiéri (un imbécile agrégé), secrétaire général de la FSU qui déjeune une fois par mois à l'Elysée ... Quant au SE, la majorité de l'ex-FEN ... C'est la chose du PS ; alors il ne faut pas aller trop vite en besogne.

Tu vois que la « recomposition syndicale » est entièrement sous-tendue – comme dans le projet Mitterrand- par des préoccupations politiques, du type politicien plutôt qu'authentiquement civique et républicain, qui font fi de l'indépendance syndicale avec un cynisme qui frôle l'inconscience.

Irai-je jusqu'à dire que le SNCA e.i.L. Convergence considère avec peu d'intérêt l'agitation autour de cette future « recomposition syndicale » orchestrée par la classe politique ? Non, parce que nous avons là, hélas, la réalité d'un syndicalisme déconnecté de sa vocation initiale, telle que définie dans la **Charte d'Amiens**, rappelée par la **Charte de Toulouse**, exigée, pour sa bonne mise en œuvre, par le **Programme du CNR**... Il s'agit de ce que j'appelle le syndicalisme officiel, ou quand je suis plus méchante – les ourses sont des bêtes fauves – le syndicalisme de posture, voire d'imposture, de toute façon **le syndicalisme d'appareil qui accompagne plutôt qu'il ne la combat efficacement la politique libérale qui contraint les salaires en restreignant l'emploi**.

Tu vois bien, cher camarade, que **le SNCA e.i.L. Convergence n'a rien à voir avec ces jeux là et n'en attend rien de bon pour la classe ouvrière**. Nous ne sommes pas, comme tu l'as compris, dans le camp de **l'in-indépendance** et de **l'in-efficacité**.

Depuis que je fréquente le SNETAA, j'ai bien vu et je sais bien que le SNETAA pratique un syndicalisme similaire à celui que récuse le SNCA e.i.L. Convergence.

Laisse-moi parler un peu de moi. Je viens d'une famille hostile au syndicalisme. C'est pourquoi, je n'ai jamais adhéré au syndicalisme étudiant. Mais, quand je suis devenue prof, mon point de vue a changé et, en 1968, alors que (presque) tout le monde quittait le syndicalisme, j'y suis entrée. Au SNES-FEN, dans la majorité U&A (si on veut faire du travail, il vaut mieux être dans la majorité). A partir de ce moment, j'ai animé, avec d'autres, les sections des établissements où j'exerçais. J'ai été également co-secrétaire départementale, comme toi, en Loir-et-Cher (41). C'était à l'époque de l'implosion de la FEN, fomentée par le pouvoir politique – mais cela je ne le savais pas vraiment alors. N'empêche que je ne me sentais pas satisfaite du fonctionnement du SNES : il y avait toujours un abîme entre ce qui était vécu dans les établissements et les mots d'ordre nationaux.

En 92, le secrétaire du SNETAA du département qui était sorti de la FEN et participait au CLU local (comité de liaison unitaire) informe les deux co-secrétaires du SNES-41 qu'Autrement existe au SNETAA et que cela pourrait intéresser les deux contestataires de la direction du SNES que nous sommes. C'est comme cela que nous avons fait connaissance de Pabot. Nous avons participé en 2003 aux élections internes du SNES, sous l'étiquette AUTREMENT, et nous avons eu des élus. Pabot a souhaité qu'un(e) des élus AUTREMENT du SNES soit dans la délégation AUTREMENT à la direction de la FSU. C'est moi qui fus désignée. Et j'ai travaillé chaque semaine avec cette direction de 1993 à 2001. Avec mes camarades de la délégation, et malgré beaucoup de bâtons dans les roues, **nous avons au fil du temps fait entendre ce que devait être le syndicalisme AUTREMENT**. C'est pourquoi je dis et répète qu'AUTREMENT n'est pas une tendance présentant son approche tactique du fonctionnement d'une organisation syndicale, mais **une véritable orientation syndicale fondant son axe revendicatif sur les exigences de la Charte d'Amiens et sur les valeurs de la République**.

En 2001, Pabot s'est fait jeter de la FSU (au début AUTREMENT était majoritaire à la FSU ; mais Pabot, à ce moment-là, malgré ses éclats et ses coups de gueule ne s'est jamais mis en position de la faire diriger par AUTREMENT. Au contraire, son attitude a contribué au fur et à mesure à minorer AUTREMENT et à la cantonner dans l'opposition à la majorité U&A et EE : pourquoi ? ...) Son éviction avait deux motifs dont celui des impayés était mis en avant mais dont le principal était politique. Le SNETAA boycottait les instances fédérales, y compris les congrès. Seule AUTREMENT, dans la délégation de laquelle il n'y avait plus de représentant du SNETAA, portait éventuellement sa voix, en particulier en 2000 au moment de la crise avec Allègre et de la signature du nouveau statut des PLP. La direction nationale de la FSU a estimé que l'absence du SNETAA privait la fédération d'un lien avec le secteur de l'Enseignement professionnel et, profitant de la crise interne du SNETAA (Agir Autrement), elle a fondé, avec certains des exclus, le SNUEP ; et comme il ne peut y avoir dans une même fédération deux syndicats sur le même champ de syndicalisation, elle a renvoyé le SNETAA à son « autonomie ». Il y a, ne trouves-tu pas, d'étranges concordances de temps.

En 2001, j'ai donc estimé que le rôle historique d'AUTREMENT dans la FSU était terminé. J'ai remis mes mandats, ma demi décharge et demandé à mon chef d'établissement un service à plein temps pour la prochaine rentrée. Mais, au début de juillet, Pabot a créé EIL et a cherché des appuis en demandant des volontaires pour créer de nouveaux syndicats. C'est ainsi que j'ai accepté de créer le SNCA e.i.L. Convergence et d'intégrer cette nouvelle fédération. A partir de là j'ai travaillé à plein temps pour EIL et le SNCA e.i.L. Convergence. Ce qui faisait que j'étais toute la semaine à Paris au siège même du SNETAA. Ce que j'en savais depuis 1993, s'est trouvé renforcé par ce travail quotidien et **ce qui m'a le plus frappée c'est l'immobilisme derrière l'agitation**.

Un exemple : en 2004, les personnels de la MGIEN de Versailles ont demandé l'aide du SNCA e.i.L. Convergence (et pas celle du SNETAA dont ils savaient déjà qu'elle serait des plus modestes pour ne pas dire réticente). Le Fonds Social Européen ayant suspendu son financement de la Mission Générale d'Insertion, le gouvernement français a fait la même chose pour la part qui lui revenait. Les collègues se sont mobilisés parce qu'ils perdaient leurs emplois et parce que des jeunes allaient rester sur le carreau. Il y a eu des manifs à Versailles

et j'ai écrit à Raffarin pour qu'il rétablisse les crédits. Quand Pabot a su ça, le foin qu'il a fait ! Et pourquoi pas ne pas avoir écrit au président de la République, pendant que j'y étais ! **Et mon collaborateur sur le sujet de la MGIEN, un contractuel, a reçu de lui une lettre menaçant de le dégommer de son travail dans l'académie de Versailles !** Réaction hautement syndicale, comme tu vois. Mais quand il a appris, du MEN lui-même, que les crédits gouvernementaux étaient dégelés, la gueule qu'il a tirée ! Il était blême comme un linge quand il m'a annoncé la nouvelle et quand je lui ai fait remarquer que c'était là une véritable victoire syndicale, il a gardé sa tête d'enterrement.

Je pense que mon vidage, qui était sans doute déjà programmé, s'en est trouvé mis à l'ordre du jour et hâté. Au début de cette même année, c'est Druais, secrétaire général adjoint du SNETAA qui avait été vidé. Il avait obtenu cette « promotion » un an auparavant. Cela allait de soi puisque **c'était lui qui avait négocié et obtenu le nouveau statut des PLP avec l'alignement de tous sur les 18 heures hebdomadaires. En trente ans, c'était le premier vrai succès syndical obtenu dans le monde éducatif**, en dehors de la « revalo » de Jospin dont le SNES n'a pas su tirer tous les fruits. Quelle outrecuidance qu'un succès syndical : au SNETAA cela mérite une punition, même différée ! Car le syndicalisme de posture ne déteste rien tant que le vrai syndicalisme qui aide au combat des gens de terrain et qui permet la victoire des revendications. Donc un procès à l'interne, des accusations touchant à l'argent, **des preuves fabriquées pour la circonstance par Pabot et ses sbires, bénéficiaires de décharges et de « primes » prélevées sur les cotisations des adhérents.** Et le silence du « condamné » qui, étant pour une partie de lui-même resté sans doute un vrai syndicaliste, ne voulut pas casser l'outil syndical tout en étant conscient que cet outil syndical ne valait plus grand-chose et qu'il valait mieux le laisser à son destin de moins en moins disant syndical.

Résultat : Lage, la destruction du BEP, le bac pro en 3 ans qui met à cette rentrée 50000 jeunes hors des LP qui leur sont pourtant destinés. Et Pabot qui fait sa mijaurée avec la recomposition syndicale !

Non, le SNETAA ne m'intéresse pas en soi : simplement, c'est l'organisation syndicale dont je connais le mieux le fonctionnement. Il a les dimensions d'un objet de laboratoire : ce qui est toujours plus commode à étudier de près qu'une grosse machine. Mais les grosses machines font le même syndicalisme que le SNETAA : tout le contraire de ce que fait le SNCA e.i.L. Convergence.

D'ailleurs les mandats historiques de SNETAA sont chez nous, ces mandats qu'il a laissé pourrir ; de même qu'e.i.L. est chez nous. **C'est moi qui ai fait valoir que les syndicats étaient d'abord e.i.L. avant même de se fédérer.** C'est pourquoi le véritable nom de la fédération EIL est « **Syndicats e.i.L. Fédérés Unitaires** », et que la fédération ni le SNETAA n'ont jamais osé contester l'e.i.L. de notre sigle. Nous avons, de plus, l'antériorité sur ces gens là : **le congrès constitutif du SNCA e.i.L. s'est tenu un bon mois avant celui de Lamoura.**

Les collègues PLP, les personnels de direction, ceux d'administration et de gestion, les contractuels qui rejoignent ce syndicat, originellement de certifiés et d'agrégés, qui **fonctionne désormais sur la base de commissions ouvrières de métier**, en font une pépinière fédérale. D'ailleurs, la motion générale de Lamoura, écrite par Druais et moi, les deux premières parties de celle de Tarascon-sur-Ariège, écrites par les mêmes, sont les sources, inscrites au préambule de nos statuts qui seront adoptés définitivement lors de notre proche congrès, avec les **Chartes** d'Amiens et de Toulouse, les valeurs de l'Ecole de la République et le programme du CNR, auxquelles le SNCA e.i.L. Convergence puise ses convictions et sa détermination à combattre.

Comme tu le constates, ma réponse a plus d'ampleur encore que ta question : elle fait presque un BAC à elle toute seule ! J'espère que tu trouveras cela en adéquation avec tes interrogations. En te remerciant encore pour tes visites sur le site et en te priant de croire, à l'aune de l'ampleur de cette lettre, combien ton courriel m'a intéressé, je t'adresse, ... cher camarade, mes plus amicales pensées et mes sentiments fraternels, syndicalistes et républicains.

Grand débat sur l'identité nationale

*Je tiens de ma patrie un cœur qui la déborde,
et plus je suis Français, plus je me sens humain.
René CASSIN **

Que SARKOZY ait des arrière-pensées électorales en faisant organiser maintenant par Eric BESSON un grand débat sur l'identité nationale, nul n'en doute. Est-ce une raison pour boycotter ce débat comme le préconisent – et le feront – plusieurs organisations dites de gauche ?

Le SNCA e.i.L. Convergence ne le pense pas. Au contraire, dans un pays dont la plus grande part de la classe politique a dénié, en mai 2005, le moindre sens au suffrage majoritaire et au NON des citoyens, il a toujours paru au SNCA e.i.L. Convergence que les concepts de souveraineté nationale et, partant, de Nation et d'Etat-Nation devaient être restaurés. D'autre part, la politique de récupération des valeurs et des symboles démocratiques issus de la République et de la Résistance mise en œuvre par Nicolas SARKOZY, qui est pourtant le paragon et le champion de l'idéologie libérale, apparaît comme une insulte permanente aux citoyens confrontés à une crise économique et sociale sans précédent provoquée par ce même libéralisme.

C'est pourquoi le SNCA e.i.L. Convergence, au nom des principes affirmés dans le préambule de ses statuts**, participera, avec les moyens qui sont les siens, au débat sur l'identité nationale. En plaçant, une fois de plus, sa démarche sous l'invocation du grand René CASSIN, le SNCA e.i.L. Convergence, estime qu'elle contribuera à montrer où se trouvent les véritables défenseurs du Peuple et de la République.

** René Cassin (1887-1976), professeur de droit, fut un grand résistant. Il a été un des principaux rédacteurs de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et un artisan de la création de l'UNESCO. En 1968, il a reçu le prix Nobel de la Paix. Depuis 1987, ses cendres reposent au Panthéon.*

*** Lors de son prochain congrès national, le SNCA e.i.L. Convergence aura à voter les statuts modifiés et adoptés provisoirement par le CNS réuni à Rethel en juin 2007, dont le préambule est le suivant :*

Le SNCA e.i.L. Convergence revendique son appartenance au mouvement syndical par les valeurs contenues :

- dans les Chartes d'Amiens et de Toulouse qui s'engagent pour le reconnaissance, la défense et l'émancipation des travailleurs,*
- dans les principes qui fondent l'Ecole de la République,*
- ainsi que sur les valeurs de l'orientation syndicale AUTREMENT qui exige l'Indépendance syndicale pour l'Efficacité des luttes revendicatives et l'intransigeante défense de la Laïcité seule à même de faire de l'égalité des droits, de la liberté des individus, de la fraternité entre tous les hommes et toutes les femmes, une vivante réalité.*

Le SNCA e.i.L. Convergence revendique également les statuts adoptés par la Fédération EIL au congrès de LAMOURA (mars 2003), la résolution fédérale générale votée à ce congrès ainsi que les deux premières parties de celle de TARASCON-SUR-ARIEGE (mai 2004).

En outre, considérant que la République s'est fondée et perdue en s'appuyant sur des textes fondateurs, le SNCA e.i.L. Convergence tient au rang de ceux-ci l'appel de 13 résistants de la première heure dont les principes font le cœur du programme du Conseil National de la Résistance établi pour la République à restaurer après la libération du territoire national. Non seulement ils légitiment la Résistance, mais ils l'inscrivent aussi et ainsi dans l'unité des forces françaises démocratiques, politiques et syndicales. C'est pourquoi le SNCA e.i.L. Convergence souscrit à ces principes et à ce programme.

Congrès national à LANGRES le 14 janvier 2009